

PLU

Plan Local d'Urbanisme Aiguillon

DOSSIER D'APPROBATION RÉVISION ALLÉGÉE N°1

Prescription de la révision allégée n°1 : **24.02.2025**

Arrêt de la révision allégée n°1 : **14.04.2025**

Approbation de la révision allégée n°1 : **08.12.2025**

2.1 - Règlement graphique

Cittànova

11 rue Amélie - 31000 Toulouse

09.82.48.28.32 // contact@cittanova.fr

www.cittanova.fr



REGLEMENT GRAPHIQUE

ECHELLE : 1/7 500^e

PRESCRIPTION DU PLU : 28 Mai 2013

DEBAT SUR LE PADD :

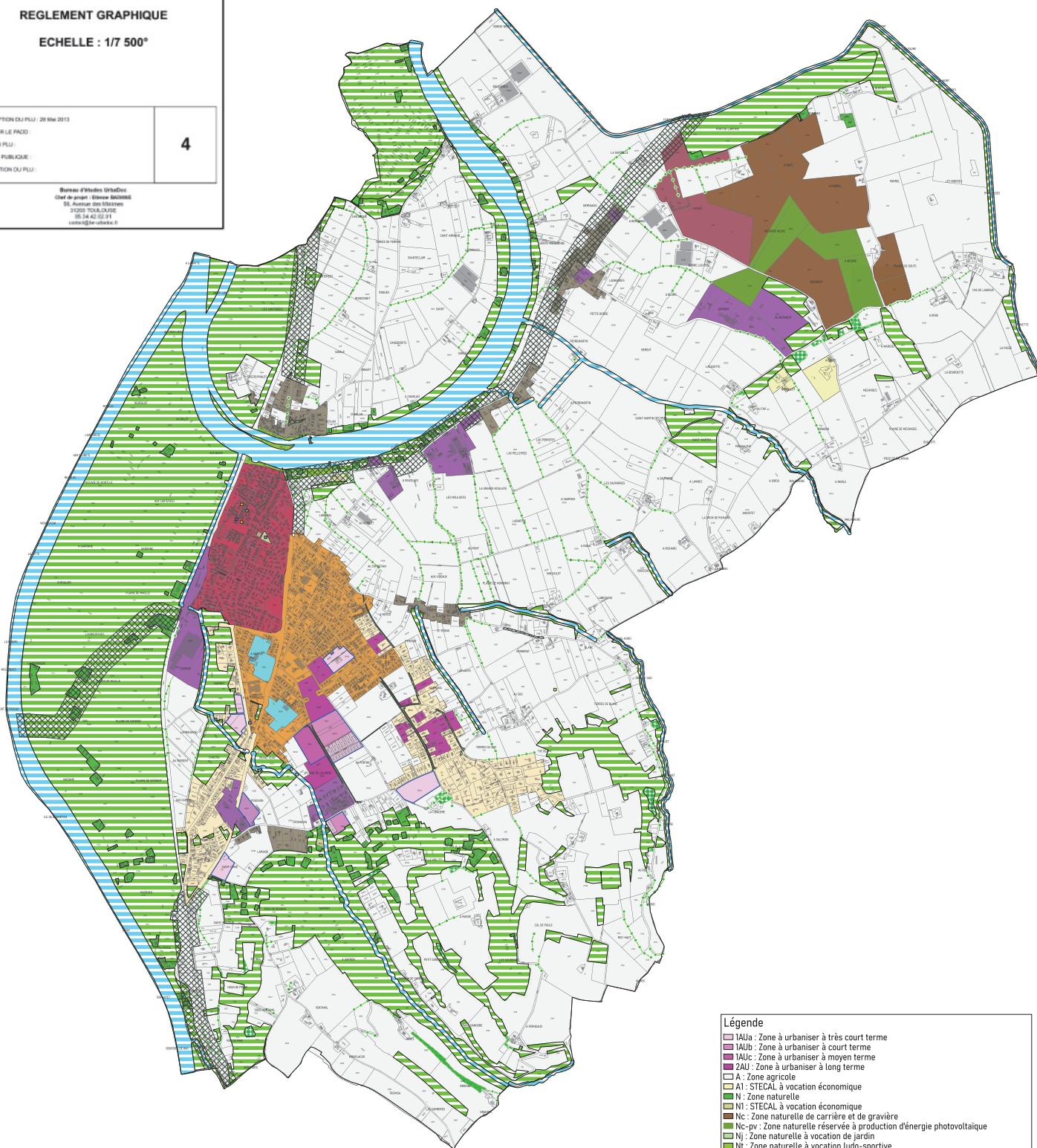
ARRET DU PLU :

ENQUETE PUBLIQUE :

APPROBATION DU PLU :

4

Bureau d'Etudes Urbaines
 Chef de projet : Genevieve BELLIERE
 55, Avenue des Eclaires
 31000 TOULOUSE
 05 34 42 22 31
 bureau@beurbaines.fr



Légende

- 1A1a : Zone à urbaniser à très court terme
- 1A1b : Zone à urbaniser à court terme
- 1A1c : Zone à urbaniser à moyen terme
- 2A1 : Zone à urbaniser à long terme
- A : Zone agricole
- A1 : STECAL à vocation économique
- N : Zone naturelle
- N1 : STECAL à vocation économique
- Nc : Zone naturelle de carrière et de gravière
- Nc-pv : Zone naturelle réservée à production d'énergie photovoltaïque
- Nj : Zone naturelle à vocation de jardin
- Ns : Zone naturelle à vocation ludo-sportive
- Ua : Partie agglomérée et dense du bourg et de Beylan
- Ub : Zone urbanisation mixte à dominante d'habitat
- Uc : Extensions pavillonnaires
- Ue : Zone urbaine à vocation d'équipements
- Ul : Zone urbaine à vocation ludo-sportive
- Up : Zone urbaine protégée
- Ut : Zone urbaine à vocation touristique
- Ux : Zone urbaine à vocation d'activités industrielles, artisanales et commerciales
- 823 Emplacements réservés
- 823 Emplacements réservés
- OAP
- Trame bleue
- Trame verte
- Arbre remarquable
- Haie ou alignement d'arbres
- Cabane en pierre
- Groupe sculpté
- Monument aux Morts
- Plaque commémorative
- Pont
- Porte Hotel particulier
- Statut de la Vierge

Liste des emplacements réservés

N°	Désignation	Bénéficiaire	Superficie
1	Rectification du carrefour de la RD 211 avec la RD 813	Conseil Départemental	2 069 m ²
2	Elargissement de la VC n° 34 de Montbazet, de la VC n° 38 de Laroque et rectification du carrefour (voies) avec la VC n° 22 de Saint-Côme	Commune	5 661 m ²
3	Elargissement de la VC n° 22 de Saint-Côme (voies) avec la VC n° 34 de Montbazet	Commune	6 639 m ²
4	Aménagement carrefour de la VC n° 14 de Nèze	Commune	476 m ²
5	Rectification du tracé de la RD 278	Conseil Départemental	2 817 m ²
6	Elargissement de la rue Robin	Commune	248 m ²
7	Aménagement accès à la place d'Aiguillon	Commune	600 m ²
8	Elargissement de la VC n° 103 de Lalanne (ZAC de l'Industrie)	Commune	4 369 m ²
9	Création chemin piétonnier entre Lalanne et la Cité (en 3m)	Commune	613 m ²

0 500 1000 m